

Oullins-Pierre-Bénite
27 janvier 2026

Mairie de Saint-Genis-Laval
A l'attention de Madame Odile ROCHER
Commissaire enquêteur
106, avenue Clémenceau
69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Objet : Participation volontaire à l'enquête publique
préalable à l'ouverture d'une ICPE | SOLEV |
Chaufferie gaz et biomasse

Madame le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de la demande d'autorisation d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) de la chaufferie gaz et biomasse, déposée par la société SOLEV, je porte à votre connaissance les observations de la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite.

Nous attirons tout d'abord l'attention sur la nécessité d'une validation complète par les services instructeurs de l'État, ainsi que sur la production de l'ensemble des compléments techniques éventuellement requis dans le cadre de l'instruction du projet.

Par ailleurs, plusieurs réserves nous semblent incompatibles avec la réalisation du projet en l'état :

- La gestion des flux de camions, du plan de circulation et du stationnement, doivent être rigoureusement étudiés, en concertation avec les parties prenantes, afin d'éviter toute gêne pour la voirie municipale et les riverains.
- Le porteur de projet doit apporter l'ensemble des justificatifs s'assurant de la limitation des nuisances sonores, atmosphériques et lumineuses, ainsi que sur le strict respect des prescriptions relatives à la gestion des eaux pluviales et des rejets doivent être considérés.
- Une vigilance particulière est attendue concernant le respect des normes de sécurité, notamment en matière de prévention des risques incendie, de gestion des incidents d'exploitation et de conformité des transports de matières combustibles.
- Nous soulignons la nécessité d'une intégration soignée du site dans son environnement urbain, afin de limiter son impact visuel et paysager.

Les services techniques de la Ville restent disponibles pour étudier le projet et ses compléments.

Je vous prie d'agréer, Madame le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Jérôme MOROGE

Maire d'Oullins-Pierre-Bénite
Vice-président du conseil régional

